



# GESTION CONTRACTUELLE D'UN CHANTIER DE PISCINE PRIVÉE

[Référence : P700C]

## LIEU(X) DE FORMATION

**BTP CFA Vendée - Institut Supérieur des Métiers de la Piscine**  
Bd Léon Martin  
85000 - La Roche-sur-Yon

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés, demandeurs d'emploi, gérant ou créateur d'entreprise dans le secteur de la piscine

## EFFECTIF

**MINI** : 4 stagiaires  
**MAXI** : 12 stagiaires

## NIVEAU DE FORMATION

Niveau : initiation

## PRÉREQUIS

- > Avoir une expérience professionnelle d'au moins 6 mois en installation ou conduite de piscine
- > ou
- > Avoir suivi la formation : Initiation aux installations de piscines (découverte métier)

## DURÉE / DATES

1 jour(s) - 7 heures

- Session : le 03/03/2026

Horaires : 8h30-12h / 13h15-16h45

## COÛT DE LA FORMATION

595€ exonéré de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI

## MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

- > Équipements de Protection Individuelle
- > Un crayon pour la prise de notes

## INFOS ET INSCRIPTION

- > Formulaire de demande d'inscription
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap

> [...]

Renseignements sur notre site internet  
[www.btpcfa-pdl.com/ISMP](http://www.btpcfa-pdl.com/ISMP) ou auprès de votre contact :

**Aurélien PRIEUR TESSIER**

Chargé de formation continue

02 51 62 78 70

[aurelien.prieur@btpcfa-pdl.com](mailto:aurelien.prieur@btpcfa-pdl.com)

Édité le 25/06/2025 - V1

BTP CFA PAYS DE LA LOIRE – SITE DE BTP CFA Vendée - Institut Supérieur des Métiers de la Piscine  
Bd Léon Martin – 85000 - La Roche-sur-Yon

SIRET : 786 055 293 00066- Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 44 06 69 044.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- > TPISC - C28 - Gérer contractuellement un chantier de piscine privée

## CONTENU

- > Les acteurs de l'acte de construction (rôle, limites...)
- > Formalités préalables au démarrage des travaux
- > Limites de prestation (terrassment, structure du bassin, local technique, maintenance...)
- > Réception des supports
- > Affichages obligatoires sur chantier
- > Devis, factures et situations de travaux
- > Compte prorata
- > Sous-traitance
- > Réception des travaux
- > Obligations et déclaration d'assurance
- > Les litiges en marché privé
- > Garanties (parfaitement achèvement, biennale et décennale, fabricant)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Formation en présentiel

**Encadrement pédagogique** : M.WERNER, qualifié(e) et expérimenté(e) en gestion contractuelle des travaux

**Moyens matériels** : salle équipée d'un vidéoprojecteur, plateforme technique, caisses à outils

**Moyens pédagogiques** : des apports théoriques, des études de cas, des exercices pratiques

**Suivi pédagogique** : sans objet

## SUIVI ET ÉVALUATION

**Modalités de suivi de l'exécution** : Feuille de présence

**Modalités d'évaluation** : QCM

**Sanction** : Attestation de formation

